

**FICHE D’EVALUATION RELATIVE A LA DEMANDE D’ADMISSION FIN DE
5^{ème}EN SECTION EUROPEENNE ESPAGNOL AU COLLEGE RENE-GUY
CADOU DE SAINT-BREVIN**

NOM et Prénom de l’élève :

CLASSE ACTUELLE : 5^{ème}

LV1 := anglais

= allemand

Latin (1) : = oui

= non

Document à remplir par le **professeur de LV1** :

	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
COMPREHENSION ORALE				
PRENDRE PART A UNE CONVERSATION				
S’EXPRIMER ORALEMENT EN CONTINU				
COMPREHENSION ECRITE				
EXPRESSION ECRITE				
ATTITUDE AU TRAVAIL : :autonomie,initiative,effort intellectuel,participation...				
COMPETENCES SOCIALES :communication,travail en équipe, ouverture...				

Bilan de l’évaluation en langue à l’entrée en 6^{ème} :

Avis du professeur d’anglais ou d’allemand :

Avis du **professeur de mathématiques** (niveau au minimum convenable attendu en mathématiques en fin de 5^{ème}) :

Avis du professeur principal de la classe et du conseil de classe du 2^{ème} trimestre :

Décision du Principal et du Conseil de classe du 3^{ème} trimestre :

NB : joindre les bulletins trimestriels de 6^{ème} et de 5^{ème}

NB1 : conformément au règlement intérieur, tout élève ayant opté pour le latin –grec en 5^{ème} doit continuer jusqu’en 3^{ème} l’apprentissage de cette discipline. Les options latin-grec et section européenne sont cumulables en 4^{ème} et 3^{ème}.

NB2 : la SE implique 3h en espagnol+ 1h de renforcement linguistique en espagnol en 4^{ème} puis en 3^{ème} + 1h supplémentaire de mathématiques en espagnol

Aux Parents des élèves des classes de cinquième

Madame, Monsieur

Vous savez que depuis la rentrée 2008 est ouverte au collège René Guy Cadou une section européenne espagnol en classe de quatrième et que depuis la rentrée 2009 les élèves qui ont rejoint cette section peuvent bénéficier d'un enseignement des mathématiques partiellement en langue espagnole.

Cette section implique un renforcement linguistique d'une heure en 4^{ème} puis en 3^{ème}. (soit un total de 4 heures en espagnol) ainsi qu'une heure de plus en mathématiques (soit un total de 4,5h dans cette discipline enseignée pour une heure en langue espagnole). Les élèves latinistes de 5ème gagnant la section européenne peuvent poursuivre le latin. Il s'agit bien d'une section européenne, c'est-à-dire que les élèves concernés ne se retrouvent ensemble que durant les heures supplémentaires de mathématiques et d'espagnol.

Cette section européenne, qui couvre au collège un cycle 4^{ème}/3^{ème}, se poursuit **à partir de la classe de seconde au Lycée Aristide Briand de Saint-Nazaire** avec toujours les mathématiques comme discipline non linguistique pour des élèves que le projet personnel d'orientation doit conduire en séries scientifique (S) ou économique et sociale (ES).

Des voyages d'études et des échanges linguistiques avec l'Espagne sont organisés. A l'issue de cette formation, et selon ses résultats à une évaluation spécifique, votre enfant pourra prétendre à la **mention « européenne »** lorsqu'il se présentera au **baccalauréat**.

Une section européenne « espagnol/mathématiques » doit bien entendu correspondre à un niveau au minimum convenable dans chacune de ces deux disciplines et à un intérêt particulier pour la langue espagnole comme pour la culture hispanique. L'échange linguistique conduit par le collège René Guy Cadou en classe de troisième avec ses partenaires du Lycée/Collège « Délicias » de Valladolid est en ce sens important.

J'attire votre attention sur la nécessaire motivation qui doit être celle de votre enfant actuellement en fin d'année de 5^{ème}. La section européenne induit du travail supplémentaire de la classe de 4ème jusqu'en classe de terminale et il doit savoir se prendre en charge et s'organiser progressivement dans le cadre d'un véritable projet. Le recrutement au sein de la section sera décidé par le Collège après avis du conseil de classe du troisième trimestre (21 au 25 juin 2010)

Si votre enfant souhaite faire une demande d'admission en section européenne pour la rentrée 2010 en 4^{ème} au Collège René-Guy Cadou de Saint-Brévin, je vous remercie de l'indiquer sur la fiche d'orientation qui vous sera transmise par le professeur principal. Vous pouvez bien entendu solliciter d'ores et déjà un entretien avec son professeur principal, avec Mme SAN MILLAN professeure d'espagnol au collège et /ou Mme FREDOUELLE professeure de mathématiques chargée de l'enseignement de cette discipline en espagnol

Me tenant également à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Aux Parents des élèves des classes de sixième,

Alors que les dates des conseils de classe du troisième trimestre sont arrêtées (du 14 au 18 juin 2010), je souhaiterais attirer votre attention sur les options que votre enfant pourra être amené à choisir jusqu'à la fin de sa scolarité au Collège René Guy Cadou de Saint-Brévin. Pour éclairer votre choix, je vous conseille vivement de solliciter l'avis des enseignants.

En cette fin d'année de sixième, votre enfant pourra choisir **l'option facultative latin**, option à laquelle est joint un **parcours progressif de découverte du grec ancien** depuis la rentrée 2009. Conformément au règlement intérieur du collège, **il devra poursuivre cet enseignement en 5^{ème} (2 heures de cours par semaine), en 4^{ème} (3 heures de cours par semaine) et en 3^{ème} (3 heures de cours par semaine)**. L'apprentissage de la langue latine (grammaire, vocabulaire) mais aussi de la mythologie, de l'histoire et de la civilisation sont au programme. Le grec ancien enrichit les perspectives ouvertes par l'étude du latin. L'option latin, qui propose ainsi une découverte des fondements de la culture européenne, s'adresse à tous les élèves, mais plus particulièrement à ceux qui sont motivés par l'apprentissage d'une nouvelle langue. **Cette option sera présentée en classe du 27 avril au 4 mai 2010 par les enseignantes de lettres classiques, Mmes Béchech et Lambert. (1)**

En fin de sixième, votre enfant peut également (option éventuellement cumulable avec le latin) faire le choix de **l'option « voile humanitaire »**, option facultative de trois heures hebdomadaires ancrée dans les enseignements d'EPS et d'Education civique de 5^{ème} qui lui permet de découvrir une activité physique et sportive spécifique à son environnement tout en participant à une action d'éducation au développement et à la solidarité internationale. (2)

Entrant en classe de quatrième, votre enfant devra choisir en tant que **seconde langue vivante obligatoire** soit l'espagnol, soit l'anglais. S'il fait partie de la classe bi-langue allemand-anglais, il continue avec ces deux langues. Les apprentissages de l'allemand et de l'espagnol sont soutenus au Collège René Guy Cadou de Saint-Brevin par deux appariements linguistiques, l'un avec le Hegelgymnasium de Stuttgart, l'autre avec le Collège/Lycée « Délicias » de Valladolid.

Optant pour l'espagnol en quatrième (et tout en conservant le cas échéant le latin), votre enfant aura la possibilité de s'inscrire au sein de la **section européenne espagnol, section qui est ouverte au Collège René Guy Cadou depuis la rentrée 2008**. Cette section implique trois heures d'espagnol plus un **renforcement linguistique d'une heure en quatrième puis en troisième**, soit un total de quatre heures hebdomadaires. Depuis la rentrée 2009, **cette section propose aux élèves, dès le collège, un enseignement de mathématiques en espagnol sur la base d'une heure supplémentaire en 4^{ème} puis en 3^{ème}**. La section européenne se poursuit en classe de seconde au Lycée Aristide Briand de Saint-Nazaire, avec les mathématiques enseignées partiellement en espagnol, pour des élèves que le projet personnel d'orientation doit conduire en séries scientifique (S) ou économique et social (ES) Cette section, qui induit du travail supplémentaire de la classe de 4^{ème} jusqu'en terminale, doit bien entendu correspondre à un intérêt particulier pour la langue espagnole comme pour la culture hispanique ainsi qu'à un niveau au moins satisfaisant dans les deux disciplines (espagnol et mathématiques)

Enfin, entrant en classe de troisième, votre enfant pourra choisir **l'option découverte professionnelle**, option facultative de **trois heures hebdomadaires** dont l'objectif est de mieux faire connaître les métiers, le monde professionnel et les formations. Pour des raisons techniques d'élaboration de l'emploi du temps, cette option n'est cumulable ni avec le latin, ni avec la section européenne espagnole.

Me tenant à votre disposition pour de plus amples informations, et vous informant de la **réunion du mardi 1^{er} juin 2010 à 17h15 au Collège avec les professeurs principaux**, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

NB (1) : les enseignantes invitent les parents à une réunion d'information le **MARDI 27 AVRIL 2010** à 18h au Collège

NB(2) : les enseignantes, Mmes Maheut et Niccoli, invitent les parents à une réunion d'information (bilan 2009-2010) le **VENDREDI 4 JUIN 2010** à 18h au collège

Aux professeurs principaux des classes de 5^{ème}

Je vous prie de prendre connaissance du courrier ci-joint que j'adresse aux parents concernant le choix éventuel de la section européenne espagnol/mathématiques en 4^{ème}.

Vous noterez que ce choix est compatible avec l'option latin (vos élèves latinistes doivent poursuivre cette option jusqu'en 3^{ème})

L'admission au sein de la section européenne sera décidée lors des conseils de classe des 21 au 25 juin 2010 sur la base de la fiche d'évaluation ci-jointe que vous aurez préalablement renseignée, après avoir recueilli l'avis de vos collègues concernés

PJ1 : courrier aux parents d'élèves
PJ2 :fiche d'évaluation SE entrée 4^{ème}

Cqé :Mme La Principale-Adjointe
Mme La Conseillère Principale d' Education